



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/COM.1/L.33/Add.1
21 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission du commerce des biens et services, et des produits de base
Onzième session
Genève, 19-23 mars 2007
Point 10 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DU COMMERCE DES BIENS ET
SERVICES, ET DES PRODUITS DE BASE SUR SA ONZIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations
du 19 au 23 mars 2007

Rapporteur: M^{me} Dinar Henrika Sinurat (Indonésie)

Orateurs:

Brésil pour le Groupe latino-américain et caraïbe
Bangladesh
Nigéria

I. DÉCLARATIONS LIMINAIRES

1. Le représentant du **Brésil**, s'exprimant au nom du **Groupe latino-américain et caraïbe**, a pris note des préparatifs de la douzième session de la Conférence et de la possibilité d'évaluer les progrès accomplis dans l'application du Consensus de São Paulo. Il a mis l'accent sur les travaux de la CNUCED consacrés au commerce Sud-Sud, notamment sur la contribution que celle-ci devait apporter à la réunion de haut niveau sur les liens entre les accords commerciaux régionaux conclus par les pays en développement. En outre, l'initiative de la CNUCED de créer une base de données sur le commerce Sud-Sud qui réunirait des données plus détaillées répondait à une nécessité impérieuse. La CNUCED devrait renforcer ses capacités analytiques et opérationnelles dans ce domaine. Il importait d'encourager les pays en développement à participer aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial. La réunion d'experts sur l'énergie avait été très productive et méritait de faire l'objet d'un suivi plus approfondi. Le représentant s'est déclaré favorable aux travaux en cours de la CNUCED sur les obstacles non tarifaires et sur les problèmes d'ajustement que posaient les nouveaux accords commerciaux. Les activités de la CNUCED dans le domaine du commerce, de l'environnement et du développement, en particulier le programme de facilitation du commerce biologique et l'initiative sur les biocarburants, méritaient aussi d'être évoquées.
2. On assistait à un essor du commerce des services entre pays en développement, mais celui-ci se limitait à quelques pays. Le commerce intrarégional de services pourrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement dans la région, mais cela n'était pas suffisant. La libéralisation menée dans les pays de la région devrait aller de pair avec une véritable libéralisation dans les pays développés. À ce propos, le mouvement temporaire de personnes proposant leurs services à l'étranger était un élément pertinent. L'aide que la CNUCED apportait aux pays en vue de définir des stratégies nationales pour les négociations sur les services aux niveaux régional et multilatéral et d'évaluer les services était précieuse et devrait être renforcée et étendue à d'autres pays. La libéralisation du commerce des services, telle qu'elle était consacrée dans les accords commerciaux préférentiels, pouvait tout à la fois produire des effets bénéfiques et poser des problèmes. Toutefois, les conséquences de ce processus devraient être observées et examinées au regard de sa contribution au développement et à la lutte contre la pauvreté.

3. L'intensification du régionalisme en Amérique latine et dans les Caraïbes avait soulevé de nouvelles inquiétudes quant à ses effets systémiques. Selon le Groupe latino-américain et caraïbe, elle était compatible avec le système commercial multilatéral et pouvait dégager des synergies. Le régionalisme était une réalité politique et continuerait d'être un des traits marquants du système international dans un avenir proche. Le nouveau régionalisme prenait désormais en compte les accords Nord-Sud et impliquait de nouveaux enjeux pour les pays de la région. La CNUCED devrait approfondir ses travaux d'analyse et son assistance technique concernant les processus d'intégration régionale et les nouveaux accords régionaux.

4. En outre, la CNUCED devrait accroître son aide aux pays en développement lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs politiques relatives au commerce et au développement afin: de contribuer à la lutte contre la pauvreté; d'examiner la relation entre l'ouverture commerciale, la croissance et la réduction de la pauvreté; de remédier aux problèmes posés par le régionalisme, en faisant de ce dernier un moyen de développement efficace; et d'accroître leur participation au système commercial multilatéral et aux négociations commerciales.

5. Le représentant du **Bangladesh** a jugé que l'aboutissement du Cycle de Doha revêtait une importance considérable et s'est félicité de la reprise récente des négociations. Le cycle actuel de négociations était appelé Cycle du développement, mais aucun résultat n'avait encore été obtenu dans ce domaine. Les pays développés réinterprétaient et, parfois, interprétaient mal le Programme de Doha pour le développement afin de servir leurs intérêts néomercantilistes. Tout le monde y perdrait si les PMA ne profitaient pas du système commercial multilatéral. L'accès aux marchés était une question essentielle. Les pays développés appliquaient aux produits des PMA des droits de douane plus élevés qu'à ceux des autres pays développés. La réduction des droits de douane NPF placerait les PMA dans une situation de concurrence plus vive, même s'ils bénéficiaient des préférences actuellement accordées. Le représentant espérait que les pays développés tiendraient leur engagement d'accorder un accès aux marchés en franchise de douane et hors contingent à tous les produits provenant de l'ensemble des PMA, conformément à ce qui avait été décidé à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC.

6. Concernant les biens et services environnementaux, la priorité des négociations de Doha était l'environnement, puis le commerce. En outre, on reconnaissait l'importance que revêtait,

pour les PMA, l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le domaine du commerce et de l'environnement. Les PMA souhaiteraient bénéficier du soutien des pays développés qui sont leurs partenaires dans ce domaine, avec l'appui intellectuel de la CNUCED. Par ailleurs, ils avaient beaucoup de mal à recenser et à surmonter les obstacles non tarifaires, qui pénalisaient leurs exportations. À ce propos, la constitution par le Secrétaire général de la CNUCED du Groupe de personnalités sur les obstacles non tarifaires et de son Équipe d'appui multiorganisations aiderait les PMA à recenser, à analyser et à surmonter les obstacles non tarifaires dans la réalité. Dans le cadre des négociations sur le commerce des services, il importait que les négociations sur le mode 4 permettent aux PMA de tirer parti de leur énorme réservoir de main-d'œuvre peu qualifiée. L'appui intellectuel de la CNUCED dans ce domaine avait été précieux pour les PMA et devrait être renforcé, de manière à la fois concrète et sensible. La question des fluctuations des prix des produits de base constituait un grave motif de préoccupation pour les PMA. Il fallait trouver des pistes pour remédier à cette instabilité.

7. Le représentant du **Nigéria** a appuyé sans réserve les efforts visant à revitaliser la CNUCED et à la transformer en une institution plus efficace capable de traiter les problèmes de développement dans le cadre de la mondialisation. Les produits de base et le développement étaient intimement liés et exigeaient une évaluation approfondie de la part de la CNUCED, qui devrait examiner les inquiétudes propres aux pays tributaires de produits de base. En particulier, la CNUCED devrait se pencher sur le fait que même s'ils continuaient d'être des sources importantes de devises, les produits de base n'avaient pas réussi à favoriser la croissance et l'industrialisation. Il était clair que l'ampleur de la baisse des prix et de l'instabilité, conjuguée à d'autres facteurs tels que la faible réactivité de la demande à l'évolution des prix, avait entraîné une chute vertigineuse des indicateurs de commerce et de développement des pays tributaires de produits de base. Il fallait transformer le secteur des produits de base en une force dynamique dans le processus de développement. La solution résidait dans l'adoption de stratégies globales de diversification et de mesures au niveau mondial. Les efforts de la CNUCED visant à examiner et à élaborer des modèles et des mécanismes pertinents avaient été utiles.

8. Pour de nombreux pays en développement, l'intégration dans l'économie mondiale dépendait du respect de conditions extrêmement difficiles en matière d'accès aux marchés et de l'instauration d'un cadre propice à la compétitivité et au développement. La suppression des obstacles au commerce, notamment des obstacles non tarifaires, produirait de nombreux

bienfaits. Il existait un grand nombre d'obstacles non tarifaires qui ne cessaient de se transformer et qui avaient des incidences néfastes sur le commerce mondial. À ce propos, l'initiative de la CNUCED portant sur la constitution du Groupe de personnalités sur les obstacles non tarifaires était un pas dans la bonne direction. En outre, l'accès des pays en développement aux marchés était restreint par l'existence de normes strictes et complexes dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité. Les initiatives de la CNUCED visant à examiner ces questions dans le cadre du Groupe consultatif sur les prescriptions environnementales et l'accès des pays en développement aux marchés étaient louables. En outre, la CNUCED devrait faire comprendre aux pays développés que les pays en développement devaient faire l'objet d'une attention particulière dans leur politique commerciale. Les débouchés offerts par le commerce des services, lequel jouait un rôle essentiel dans le développement, ne s'étaient pas encore pleinement concrétisés dans de nombreux pays africains. Dans les pays en développement, le secteur des services connaissait des changements spectaculaires qui, à la fois, avaient un impact positif et soulevaient des problèmes de développement. La CNUCED étudiait les facteurs qui avaient conduit à cette situation, et ses efforts devraient être menés jusqu'à leur aboutissement logique. En conclusion, le représentant a dit que les travaux de la CNUCED sur les biocarburants et le commerce biologique étaient essentiels et devraient se poursuivre afin que tous les pays puissent en récolter les fruits sur un pied d'égalité.
